

Mairie de Flachères

46, route de Champier – 38690 FLACHERES

Tel : 04 74 54 45 33 Fax : 04 74 54 39 88

Mail : mairie.flacheres@wanadoo.fr – Site : www.flacheres.fr



FLACH'INFOS

Bulletin n°17
Décembre 2009

Nous venons de traverser une année 2009 difficile avec la crise économique et l'incertitude globale qui plane encore, laissant le doute à tous les élus sur les aides aux collectivités qui étaient en partie assurées par la taxe professionnelle. Celle-ci doit disparaître, remplacée par quoi ? Par la taxe carbone nous dit-on ! Peut-être, mais en ces temps de pouvoir d'achat en berne, le mot TAXE est indigeste. Surtout que celle-ci touchera tous les concitoyens, chacun sait que notre terre est malmenée, qu'il est urgent de changer nos habitudes de consommation énergétique, mais y a t-il besoin d'une taxe ?

Nous restons dans l'attente de précisions sur les nouvelles aides aux communes qui seront mises en place.

Devant ces réalités, nous tenons malgré tout à poursuivre nos projets, faire avancer la commune en renforçant l'esprit de fraternité et d'ouverture qui anime les membres du C.C.A.S. en développant des temps conviviaux et festifs offerts aux aînés, le comité des fêtes et le sigmas en organisant des soirées culturelles de grande qualité, en proposant aux adolescents des activités et des sorties.

L'Union Sportive Flachéroise et Flach Rando Loisirs qui avec leur calendrier respectif invitent les licenciés à la pratique de leur sport favori. Le sou des écoles qui innove dans les ventes de produits, dans les animations afin de récupérer beaucoup d'euros pour permettre à tous les écoliers de pouvoir participer à des activités et à des voyages ludiques.

Nous voici arrivés à la fin de l'année, les sapins décorés et les guirlandes scintillantes nous le rappellent, les enfants passent leur commande au Père Noël et les vitrines des commerçants se garnissent de friandises et d'articles cadeaux.

J'espère que chacun pourra s'offrir, selon ses moyens, des fêtes de Noël et de jour de l'An dans le bonheur et la joie.

A chacun d'entre vous, je vous souhaite au nom de l'équipe municipale de très bonnes fêtes de fin d'année.

Armand QUILLON

Magazine d'information non périodique : FLACH'INFOS n° 17 – décembre 2009

Responsable de la publication : Armand QUILLON

Responsable de la rédaction : Pascal ROY

Avec la participation d'Agnès BERTHIER, Laetitia BOCQUET, Serge GUILLAUD et André MILESI

Impression : Communauté de Communes Bièvre Est

Ecole « Les Bâtonnières »



L'école, structure oh combien importante dans un village ! C'est avant tout un lieu d'enseignement culturel mais c'est aussi le premier lieu de vie extérieur où les enfants peuvent s'épanouir et apprendre la vie en groupe, avoir des amis avec lesquels plus tard, ils animeront le village dans les prochaines années.

Cette année, notre école accueille 43 élèves, ce qui représente 33 familles.

La classe des petits soit 19 enfants regroupe 10 GS, 4 CP, 5 CE1. Emilie FAVRE, directrice pour la seconde année, en assure l'enseignement assistée de Camille REYNAUD (adjointe technique d'animation), nouvellement installée à Flachères qui succède à Danièle à qui nous souhaitons une retraite bien méritée !

Nathalie FUGIER, enseignante dans notre commune depuis 1989 (elle était venue à l'époque assurer un remplacement...), a en charge la classe des grands, 9 CE2, 10 CM1 et 5 CM2.

Les enfants entre 3 et 5 ans peuvent être scolarisés en classe de maternelle sur la commune d'Eydoche. Notre commune participe financièrement au fonctionnement de cette section. Pour l'année scolaire 2007/2008 la participation qui intègre tous les frais de structure et de fonctionnement a été de 7 200€.

Lors de la dernière rentrée, ce sont 17 bambins qui sont scolarisés à l'Ecole Marie Louise Laurent à Eydoche.

Les enfants quittant l'école primaire après le CM2 ont la possibilité d'être scolarisés, soit au collège « Liers et Lemps » au GRAND LEMPS, soit au collège « Jongkind » à La COTE SAINT ANDRE.

Concernant ces 2 collèges, des transports en commun sont assurés sur notre commune.

D'autres établissements peuvent être envisagés, mais aucun ramassage scolaire n'est assuré sur la commune.

Pour information, nous avons 104 enfants scolarisés, soit 23% de la population !

43	Ecole de Flachères	3	Lycée de Bourgoin-Jallieu
17	Ecole d'Eydoche	3	Grenoble
15	Collège de la Côte Saint André	2	Voiron
12	Collège du Grand Lemps	1	L'Isle d'Abeau
7	Lycée de la Côte Saint André	1	Lycée St Marc de Nivolas Vermelle

Cantine : 5ème saison pour le service de restauration et de garde périscolaire

La baisse des effectifs de l'école lors de l'année scolaire 2008-2009 s'est également ressentie sur la participation à la cantine.

Il a toutefois été servi 1 863 repas sur l'exercice (moyenne de 13,70 repas par jour).

Pour l'exercice en cours, la hausse des effectifs scolaires (10 entrées en grande section maternelle) génère logiquement une augmentation des participations à la cantine et à la garderie périscolaire.

Depuis le début de l'année, moyenne de 16 repas par jour.

Les repas sont livrés en liaison froide par le traiteur « GUILLAUD ». L'association a, l'an passé, acheté un four de réchauffage subventionné par la Mairie.

Ces repas sont vendus 4.30 euros aux adhérents et 6 euros aux non adhérents. Le coût intègre également la garderie pour la durée du repas,

Les différentes recettes (adhésion à l'association, cotisation repas, cotisation cantine..) couvrent les 2/3 des frais de fonctionnement de l'association (budget environ 15 000 euros). Le tiers manquant (5200 €) est couvert par le budget municipal.

Les extincteurs municipaux

La commune possède des extincteurs disposés en différents points du village.

Ces extincteurs sont à votre disposition pour combattre un éventuel incendie.

Ils sont situés chez les personnes ou aux lieux cités ci-dessous :

- M. Robert MOREL 1, route de la Grand' Croix
- M. Yvon CECILLON 3, chemin des Platières
- M. Louis PRUDHOMME 28, route du Pilon
- M. Daniel ASPORT 49, route de Florencin
- Préau Ecoles
- Parvis de l'Eglise



Travaux d'été

Cela fait quelques années que la commune « embauche » des jeunes du village afin de faire découvrir concrètement le monde du travail tout en participant à la vie de la collectivité.

Après appel à candidature, nous avons embauché les deux seuls jeunes qui nous ont envoyé une lettre de motivation.

Romain et Jérôme ont effectué un global de 150 heures de travail durant les congés d'été encadrés par Vinca RENARD, employée municipale.

L'essentiel des travaux s'est porté entre autre sur des travaux de peinture.

Après un sérieux travail de brossage et ponçage, tous les poteaux de la main courante du stade, les cages, la table de ping-pong, le portail de la station de relevage des Platières ainsi que les portes du bâtiment Mairie/Ecoles ont eu droit à un rafraîchissement.

Les regards d'égout ont également été curés.

Nous remercions Romain et Jérôme pour leur implication et Vinca qui a coordonné les opérations.

Nous espérons trouver encore des jeunes motivés pour prendre le relais l'année prochaine !

Le projet mairie avance

Depuis novembre 2008, nous travaillons avec le cabinet d'architectes et la D.D.E. de Vienne qui nous apporte leur aide dans la conduite de l'opération. De nombreuses réunions ont été nécessaires pour monter le projet et arriver à l'obtention du permis de construire délivré le 05 novembre 2009, lancer l'appel d'offres aux entreprises, ouvrir les 74 enveloppes, analyser les offres techniques et financières et choisir les entreprises qui construiront et aménageront les bâtiments.

Les travaux pourraient commencer en début d'année 2010 pour livraison en novembre-décembre.

Ces travaux causeront une gêne car un périmètre de sécurité matérialisé par des barrières empiètera sur la route de Champier. Une signalisation adaptée sera mise en place.

Il faudra néanmoins être vigilant aux moments des entrées et sorties des élèves de l'école.

Les élections régionales se dérouleront les dimanches 7 et 14 mars 2010.

Le bureau de vote sera installé à la salle des fêtes.

Synthèse de certains sujets ayant été traités lors des conseils municipaux 2009

Accessibilité des personnes à mobilité réduite aux bâtiments recevant du public

Avant le 01 janvier 2011, un diagnostic sur le sujet devra être réalisé.

Les travaux nécessaires à la mise en conformité de ces établissements devront être terminés avant le 01 janvier 2014.

Sont déjà identifiés les accès aux deux classes de l'école, à l'église, à la mairie (ce dernier sera traité par la construction du nouveau bâtiment).

Bilan énergétique

Par l'intermédiaire du syndicat énergie 38 auquel nous adhérons, un bilan énergétique de nos bâtiments va être réalisé.

Prise de compétence de la C.C.B.E.¹ et l'U.S.F.²

En décembre 2008, la communauté de communes a pris la compétence « coordination et soutien financier aux manifestations culturelles », compétence étendue aux manifestations culturelles intéressant l'ensemble du territoire et contribuant à son rayonnement extérieur.

A ce titre, l'Union Sportive Flachéroise a déposé un dossier de demande de subvention pour l'organisation de la manifestation marquant le 50^{ème} anniversaire de l'association.

Manifestation programmée le
13 juin 2010.

Après passage en commission le dossier a été retenu et l'U.S.F. recevra une subvention de 500 euros.

Eau et assainissement

La communauté de communes a lancé une étude sur la faisabilité de prise de compétence relative au secteur eau-assainissement.

Quelques constats :

- Le syndicat des Eaux du Grand Charpenne (Flachères-Eydoche) distribue la meilleure eau du périmètre.
- Plusieurs communes ne possèdent pas de réseau d'assainissement ni de station de traitement.
- Les coûts eau et assainissement sont très variables d'une commune à l'autre.

A la première lecture de ce rapport les élus Flachérois (ainsi que ceux de quelques autres communes) ne sont pas favorables à ce projet qui nous le redoutons verra les coûts à la charge des administrés s'envoler.
Dossier à suivre.

¹ Communauté de Communes Bièvre-Est

² Union Sportive Flachéroise

Syndicat du Collège Liers et Lempis

Le projet de construction du collège Liers et Lempis a été porté dès 1980 par un syndicat intercommunal regroupant les communes du canton.

Ce syndicat a également piloté la réalisation du plateau sportif quelques années plus tard.

Ces équipements ont été en partie financés par les communes qui versent donc une participation annuelle à la structure gérant ces bâtiments.

Depuis quelques années, le Conseil Général assure la gestion des collèges.

Reste encore à la charge du syndicat le fonctionnement du plateau sportif. Les emprunts relatifs à cet investissement arrivent à terme fin 2009. Dès le début d'année 2010, le plateau sportif sera pris en charge par le Conseil Général. Ce transfert clôturera l'activité du syndicat dont la dissolution sera officialisée début 2010.

SIGMAS (syndicat intercommunal de gestion mixte de l'animation sociale)

Cette structure, dont la mission est l'animation sociale, a un partenaire privilégié : la Caisse d'Allocations Familiales.

Cet organisme est d'ailleurs son principal partenaire financier.

Ce partenariat est acté par différents contrats.

Vu le périmètre du SIGMAS qui regroupe 11 des 13 communes de la communauté de Bièvre-Est (Renage et

Izeaux ne sont pas adhérentes), la C.A.F. ne souhaite pas, en 2010, signer de nouveaux contrats avec la structure existante. L'objectif souhaité est de confondre les périmètres des deux structures.

Etant stipulé dans la loi que deux syndicats ne peuvent exister sur le même périmètre, l'objectif conduit à la prise de compétence par la communauté de communes des compétences gérées aujourd'hui par le SIGMAS (enfance, jeunesse, famille).

Pour traiter ce transfert, une nouvelle commission a été créée au sein du SIGMAS : « Gestion du centre ». Cette commission doit analyser et harmoniser les participations financières des communes, étudier le transfert des salariés, etc. Elle s'est mise au travail début novembre.

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont affichés mensuellement au niveau de l'abri de bus situé devant la mairie et seront prochainement visibles sur le site internet communal : <http://www.flacheres.fr/>.

Travaux 2009

Dès le début d'année, notre réflexion était portée sur la construction de la nouvelle mairie.

Nous pensions que les travaux débuteraient dès l'automne. Ils commenceront vraisemblablement après les fêtes.

Donc pour ne pas « surcharger » le budget les travaux ont été restreints.

- Comme les années précédentes, les travaux de voirie ont toutefois été importants. Coût 19 012,41 euros HT + les emplois partiels : 6 000 € HT.
- La réfection du 3ème côté du mur du cimetière est en cours. Coût : 9 477 € HT.

Le projet d'agrandissement a été abandonné. Il nécessitait une enquête publique réalisée par un commissaire enquêteur ce qui générerait un coût supplémentaire.

Toutefois, l'installation d'un columbarium et la réalisation d'un ossuaire ont pu aboutir.

Coût : 5 723,24 € HT pour le columbarium et 2 416,39 € HT pour l'ossuaire (obligatoire pour être en règle avec la législation).

- Des travaux de renforcement de réseau électrique ont été faits sur le poste Florencin : changement de câbles et de poteaux.
Coût pour la commune : 4 100€.

- Des travaux d'entretien de la pelouse du stade de football ont été réalisés. Ils faisaient partie d'un projet global : réfection de la pelouse et mise en conformité de l'installation électrique du bâtiment « vestiaires ». Ce projet avait été présenté à la Fédération Française de Football pour octroi de subvention. Le dossier ayant été retenu nous recevrons une subvention de 7400€ pour un montant total de travaux de 14232,19€ HT.

S.C.O.T. : Schéma de cohérence territoriale de la région urbaine de Grenoble

Flachères, petite commune « tranquille » des terres froides, éloignée des soucis de pollution, des bouchons ...

Grenoble à 60 km, Lyon à 50 Km...

Cependant, administrativement, notre village est intégré dans le périmètre de la région urbaine de Grenoble. Celle-ci comprend : Bièvre Valloire, le Voironnais, le Grésivaudan, le Sud Grésivaudan, l'Agglomération Grenobloise, le Sud Grenoblois. Ce périmètre s'étend sur 3000 km², regroupe 243 communes et représente 721 000 habitants.

LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION URBAINE

Porté par le futur S.C.O.T., il a pour objectif de créer les conditions favorables au développement durable de notre territoire. Un développement fondé sur l'équilibre des secteurs, le rapprochement des zones d'habitat, d'emplois et de services, les fonctionnements de proximité, le maintien d'une agriculture locale et la préservation des espaces naturels.

CHIFFRES

7 600 hectares : c'est le stock disponible d'espaces urbains et à urbaniser pour l'habitat inscrit dans l'ensemble des PLU³ et des POS⁴ des communes de la région urbaine de Grenoble. Avec un rythme actuel de consommation d'environ 130 hectares par an sur l'ensemble du territoire, ces espaces disponibles correspondent aujourd'hui à près de 60 années de consommation. Si l'on ralentissait d'année en année le rythme de consommation d'espaces urbains, ne pourrait-on pas sauvegarder les espaces naturels et agricoles à long terme ?

Entre 1975 et 2000, l'espace urbanisé a augmenté de 88% alors que la population a augmenté de 18%. A ce rythme, tous les espaces naturels et agricoles seront consommés dans moins d'un siècle. Ils représentent

pourtant un patrimoine inaliénable pour la production d'une alimentation de qualité, le maintien de la biodiversité, la protection des ressources, la prévention des risques naturels. L'espace ne doit pas être consommé comme une ressource infinie.

Infos complémentaires : www.scot-region-grenoble.org.

Bâtiments C.C.B.E.

Ce tènement industriel va changer d'aspect dans les prochains mois, il appartient en totalité à la communauté de communes depuis deux ans.

Le local situé à l'est, qui abritait l'activité de tri de vêtements, est vide depuis le mois d'août. En partie centrale, l'ancienne usine de tissage et la maison d'habitation/bureaux seront démolies prochainement (le permis de démolir est affiché).

Le local à l'ouest a failli subir le même sort, mais connaissant la solidité de cette construction (le toit ayant été refait en 1991), la municipalité s'est opposée à cette destruction et, après plusieurs visites sur place et réunions, a demandé à la C.C.B.E. de lui faire une proposition de prix.

La solidarité entre communes a joué car l'offre de prix est raisonnable, 10 000 €, qui comprendrait ce bâtiment de 650m² au sol et un étage avec la moitié du terrain aménagé en cour lorsque la partie centrale sera démolie.

³ Plan local d'urbanisme

⁴ Plan d'occupation des sols

Qu'allons-nous en faire ?

Une partie deviendra local technique pour y ranger le chasse-neige, le fourgon, les barrières de police, etc.

La partie restante pourra se diviser en box pour éventuellement y installer des artisans.

Visite du Sous-Préfet

Monsieur le Sous-Préfet est venu visiter notre commune le 6 août 2009. C'était une belle journée. Il a apprécié le calme, la tranquillité et la vue exceptionnelle sur les montagnes.

En salle du conseil, nous lui avons présenté la vie de notre commune, la démographie, les activités professionnelles, les déplacements, la vie associative, nos projets, en particulier la construction de la mairie. Il a compris le bien fondé de cette décision et nous a promis d'apporter l'aide financière maximum qu'il pourra. Nous avons répondu à ses questions. Avant de partir, il nous a dit être enchanté de cette matinée passée dans cette belle campagne.

SECRETARIAT DE MAIRIE - CONGES ANNUELS

Le secrétariat de mairie sera fermé du Jeudi 24 décembre 2009 au Samedi 2 janvier 2010 inclus.

Une permanence destinée à recevoir les demandes d'inscription sur les listes électorales sera assurée le 31 décembre 2009 de 9 h à 11 h.

LISTE ELECTORALE

Les inscriptions sur les listes électorales sont prises en Mairie du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Les demandeurs doivent se présenter munis d'une carte d'identité, de leur carte d'électeur et d'un justificatif de domicile.

En ce qui concerne l'inscription des jeunes atteignant 18 ans avant le 28 février 2010, elle se fait d'office dès la réception des listes adressées à la mairie par l'INSEE. Il leur appartient de vérifier leur inscription.

Les jeux inter quartiers

Le samedi 6 juin, une ambiance des plus sympathiques a régné dans le village.



Le comité des fêtes a organisé des jeux inter quartiers. La fête a commencé vers 11h à l'école avec le défilé des vélos décorés, certains enfants ont eu beaucoup d'imagination.

Après un petit repas dans la salle des fêtes, les jeux ont commencé, à l'intérieur ou à l'extérieur, suivant les caprices de la météo.

Quelle ardeur pour gagner, notamment au tir à la corde ! Celle-ci a cassé, laissant les participants par terre, ce qui a déclenché l'hilarité générale. Il n'y avait peut-être pas énormément de monde, mais ceux qui sont venus sont repartis vraiment emballés !

Encore une belle réussite !

La 26^{ème} Farfouille a fait carton plein dimanche 19 juillet.

Cette journée ensoleillée a permis aux exposants de vider un peu leur grenier et aux nombreux visiteurs de réaliser quelques affaires.

La buvette et le point restauration ont également bien fonctionné. Tout s'est passé dans une ambiance fort sympathique

Un grand bravo aux membres du comité des fêtes et à tous les bénévoles.



Comice agricole

Le beau temps a décidé les gens à venir assister au comice. Les exposants étaient assez nombreux : il y avait environ 70 vaches et quelques chevaux. Les visiteurs aussi sont venus en nombre pour voir ces bêtes. Leurs mérites étaient marqués, certaines avec leur production laitière journalière, d'autres avec leur production totale. Par exemple, une vache a produit 23 litres de lait par jour depuis sa naissance, une autre dépasse les 30 litres par jour à un certain âge. Les élus étaient présents, les maires des communes participantes, messieurs Georges Colombier et Didier Rambaud, certains producteurs ont évoqué leurs problèmes et les élus leurs ont répondu.

A côté des bêtes, il y avait beaucoup de matériel moderne et ancien. Il y avait aussi un représentant du conservatoire du machinisme agricole de La Côte Saint André, Monsieur Bottu.



L'organisation a été bien réussie, avec deux buvettes, un repas plateau et surtout de nombreux bénévoles issus de la commune et de la société d'agriculture du Grand Lempes qui ont fait le maximum pour que tout se déroule dans les meilleures conditions.

Le succès de la foire aux navets

Le dimanche 8 novembre s'est déroulée la 25ème foire aux navets.

Le temps était beau quoique frais, les visiteurs assez nombreux. Une vingtaine d'exposants sont venus tôt le matin pour présenter leurs produits : les pommes avec le jus et d'autres fruits, un fabricant de décorations en perles, un stand de saucissons, de meubles, de jouets, d'olives, pour n'en citer que quelques uns et bien entendu un stand de vente de navets.

Après l'apéritif, vint le repas avec la ballottine de filets de volaille et le célèbre canard aux navets. Notre fameux navet qui a connu son époque de gloire du temps où l'impératrice Eugénie l'avait apprécié et fait apprécier à sa cour, a été préparé et servi par le même traiteur que l'année dernière.

Les amateurs de navets étaient moins nombreux qu'en 2008, mais l'ambiance y était. A noter des élus, des volontaires et des animateurs qui font que cette sympathique et célèbre fête pourra peut-être se renouveler...

Après-midi jeux du 10 octobre 2009

C'est dans une ambiance conviviale qu'une vingtaine de nos retraités s'est réunie le samedi 10 octobre dernier.

Les membres de la commission C.C.A.S. leur ont offerts des collations chaudes et froides accompagnées de quelques pâtisseries confectionnées par leurs soins.



Merci à tous les participants pour leur présence, leur bonne humeur et leur envie de partager ces quelques heures, ensemble, autour de jeux de cartes et de société.



La commission C.C.A.S. a été heureuse de noter la présence de nouveaux participants et a eu une pensée particulière pour Suzanne Mary.

Spectacle de Noël « Mishkine » offert par la C.C.B.E.

Mercredi 16 décembre - 15 heures

A la salle des fêtes de Flachères

Partez à la découverte du cirque selon la Compagnie le Filet d'Air

Entrée gratuite – tout public



Le sou des écoles

"Prendre un enfant par la main, pour l'emmener vers demain,....." (Yves Duteil)

C'est avec joie que nous avons accueilli cette année huit nouvelles familles. L'école « Les Batonnières » compte donc, 43 élèves de quatre à onze ans. Seule, une n'a pas repris les bancs de l'école.... notre Danièle (agent technique d'animation), à qui nous souhaitons une bonne et heureuse retraite !

C'est aux côtés de Camille Reynaud, sa remplaçante, que les 10 enfants de grande section ont fait leur rentrée scolaire.

Grâce aux bons résultats de notre loto 2009, les enfants ont pu débiter l'année par onze séances de natation. Cette activité inscrite dans le programme officiel de l'éducation nationale fait désormais partie intégrante du cycle des apprentissages fondamentaux.

Dans la liste des projets pédagogiques de cette année: une initiation au secourisme, à la sécurité routière, une sortie théâtre, un spectacle de Noël ou encore un voyage de fin d'année. Le voyage scolaire de l'année dernière, au centre de découverte « Terre Vivante » de Mens avait permis d'initier et de sensibiliser les enfants à leur futur écologique.

Toutefois, ces projets éducatifs ne pourront être réalisés qu'avec l'appui financier du Sou, et c'est pour cela que nous comptons sur vous, cette année encore, pour répondre « présent » lors de nos manifestations.

Toujours soucieux de pouvoir soutenir les projets de nos deux enseignantes ainsi que l'achat de matériel scolaire nécessaire à l'apprentissage de nos enfants, nous organisons tout au long de l'année diverses manifestations.

Nous avons débuté, dès la rentrée par la vente de fleurs de Toussaint (en association avec le jardin d'Eliane), suivie de près par notre vente de chocolats, qui a, cette année encore, remporté un vif succès.

Nous profitons d'ailleurs de l'occasion qui nous est offerte, pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui par cette action, ont également soutenu l'association MECENAT Chirurgie Cardiaque.

Notre apéritif/boudin du 22 novembre, a été aussi un grand moment de convivialité.

Les petites nouveautés de cette année, un spectacle de Noël pour les enfants, une tombola « tickets à gratter » 100 % gagnante et une kermesse qui nous permettra de clôturer cette année scolaire, en nous réunissant une dernière fois dans la joie, la bonne humeur et les rires des enfants !

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année !

Toute l'équipe du Sou.

Ticket Culture

Dans le cadre du quatorzième TICKET CULTURE EN BIEVRE EST, nous avons accueilli le samedi 14 novembre le spectacle JEAN D'ICI, FERRAT LE CRI.



C'est près de cent cinquante personnes qui sont venues voir sur scène Jean-Marc Moutet, créateur du spectacle, qui, à la première personne, et sur le ton de la confiance, nous a fait le récit de cette vie d'amour, de combat, d'espoir de liberté pour les hommes et de tendresse pour les plus humbles choses. Ce fût un moment de plaisir et de tendresse pour tous ceux qui aiment le chanteur, un moment d'émotion aussi, pour qui se souvient de ces temps d'espoir que Ferrat chantait si bien. Une évocation qui nous a permis de mieux

connaître l'homme, afin de mieux comprendre l'artiste. L'occasion, aussi, d'entendre des extraits de chansons, très rarement diffusés.

Jean FERRAT réside en Ardèche à Entraigues et aura 79 ans le 26 décembre prochain.

Pour cette année ce sont huit spectacles qui ont été proposés sur notre secteur et tous ont remporté un vif succès. Nous vous rappelons que l'achat d'un ticket famille (32€) donnait droit à assister à tous les spectacles.

Nous espérons que nous pourrions de nouveau accueillir un spectacle l'an prochain.

1960 – 2010 . LES 50 ANS DE L'UNION SPORTIVE FLACHEROISE

Pour la saison 2009-2010, après avoir enregistré l'arrivée de jeunes recrues, l'effectif global s'élève désormais à 25 joueurs.



Il faut beaucoup de travail et de temps pour reformer une nouvelle équipe car chaque année les licenciés changent ce qui explique en partie les résultats pour la phase aller. Malgré tout, les joueurs ne baissent pas les bras et gardent le moral. Les supporters croient en eux puisqu'ils suivent davantage l'équipe lors des déplacements.

Nous comptons actuellement une quinzaine de jeunes de 5 à 15 ans qui évoluent à l'E.C.B.F. Eclose Chateauvillain Badinières.

Au cours de l'année 2010, un plateau Débutants et/ou Poussins sera organisé au stade de Flachères.

Le 30 avril 2010 sera une date importante pour l'USF. En effet, le club aura un demi-siècle !

C'est le **DIMANCHE 13 JUIN 2010** à la salle des fêtes, que nous soufflerons les **50 bougies** !

Président et ex-présidents du club se réunissent régulièrement pour organiser au mieux cet anniversaire.

En attendant, l'équipe et le bureau vous remercient pour votre soutien lors des rencontres à domicile et à l'extérieur et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2010.

Don du sang

Remise de médailles 2009 :

- Emilie Balaguer : 3 dons
- Grégory Robert Quatre : 5 dons
- Raphael Larrivaz : 5 dons
- Robert Daniel : 10 dons
- Cédric Chapot : 10 dons
- Anthony Balaguer : 10 dons
- Hervé Buttin : 25 dons
- Laurent Guillot : 25 dons

Collectes de sang prévues en 2010 :

Lundi 4 janvier	St Didier de Bizonnes
Mardi 12 janvier	Doissin
Vendredi 14 mai	Torchefelon
Jeudi 20 mai	Flachères
Mercredi 4 août	Montrevel
Lundi 9 août	Succieu
Mercredi 27 octobre	Biol



Randonnée du don du sang : Dimanche 2 mai à Belmont.

CULTURE : Venez découvrir l'exposition Hominidé-EST à la salle des fêtes

La communauté de communes de Bièvre Est s'est investie auprès des communes du territoire pour proposer une exposition itinérante sur une durée d'un an.



"Ouvrir l'œil" de Fernand GRECO

Grâce aux soutiens des artistes Jean-Marc Gibilaro (sculpteur), Memo Labastida (artiste plasticien), Fernand Greco (sculpteur), Alexandra Arod (artiste plasticienne), et Maria De Campos (artiste plasticienne), au prêt de leurs œuvres (130 peintures et sculptures), la communauté de communes a pu, en partenariat avec les communes d'accueil, organiser 10 expositions (Renage, Beaucroissant (inauguration du ticket culture Art en Bièvre Hominidé Est), Le Grand Lemps, Apprieu (3 expositions), Chabons, Eydoche et à venir

Izeaux et Flachères). Cette première saison artistique se clôturera par une exposition en partenariat avec la Mairie de Flachères, regroupant l'ensemble des œuvres, dans la salle des fêtes de Flachères.

Les 130 œuvres exposées ont été créées pour une exposition d'une durée de 6 mois prenant pour cadre la Tour de Crest (2008), le thème de l'enfermement, de l'animal qui sommeille en chacun de nous est donc omniprésent, et donne à certaines œuvres un caractère sombre, ou au contraire une invitation au rêve par l'usage des couleurs. Si toute œuvre est unique, il en est de même pour la vision que chacun en a... Venez donc échanger, discuter, critiquer, en présence des artistes pour cette occasion unique de voir une ultime fois l'ensemble des œuvres proposées.

L'exposition sera ouverte à toutes et tous à partir de 10 heures du matin, le samedi 17 avril. A 16 heures, une vente aux enchères des œuvres sera proposée, l'occasion pour tous d'accéder à la propriété d'une œuvre artistique à des tarifs abordables et ce en présence des artistes. A 18 heures, la soirée se terminera par un concert proposé par le collectif d'artistes.



"Agogie" de Jean-Marc Gibilaro

Cette exposition, souhaitons-le, sera une occasion d'échanges et de partage autour des œuvres, des artistes et de la création.

Formation aux premiers secours

Le C.C.A.S. de Flachères réfléchit sur la possibilité d'organiser un week-end formation aux premiers secours sur la commune (formation initiale et/ou recyclage).



Si vous êtes intéressés, veuillez laisser vos coordonnées au secrétariat de Mairie, en laissant un message au 04 74 54 45 33 ou par mail mairie.flacheres@wanadoo.fr afin que nous puissions vous contacter le moment venu.

Nous pouvons tous être confrontés à un accident et chacun sait que les premiers gestes sont souvent primordiaux en attendant les services compétents.

Nous espérons que cette formation rencontrera un réel succès.

ETAT CIVIL 2009 (arrêté au 13/11/2009)

Naissances

Emma BREGEON 16 juillet
Swane GRAPPIN--PONSON 1^{er} octobre

Mariages

Damien GRANDJEAN & Amélie CECILLON 04 juillet
Hervé SALA & Nelly PAYSANT 11 juillet
Pierre-Olivier SAGE & Christelle CHAMPON 04 septembre

Décès

Suzanne MARY 25 septembre

Le SIGMAS organise pendant les vacances de Noël

Samedi 19 décembre

Inscription jeunes pour les vacances de Noël



Lundi 21 décembre

Confection goûter de Noël et surprise des animateurs, au local jeune du Grand-Lemps
13h30 – 17h30 (de 1 à 4 euros selon QF)



Mardi 22 décembre

Visite au musée Gallo-Romain, à Vienne
10h-16h30, prévoir pique-nique (tarif à définir)

Mercredi 23 décembre

Journée luge et fabrication de chewing-gum, à Villard de Lans
10h-16h30, prévoir pique-nique (de 7 à 14 euros selon QF)



Jeudi 24 décembre

Bataille navale grandeur nature, repas collectif, rallye chocolat
Au local jeune, au Grand-Lemps, 10h-16h (de 6 à 10 euros selon QF)



Bonnes fêtes de fin d'année !

